

LETTRE DE M. FRANÇOIS MITTERRAND, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, À M. GUY GEORGES, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU SYNDICAT NATIONAL DES INSTITUTEURS ET PROFESSEURS DE COLLÈGES (SNI), PARIS, PALAIS DE L'ÉLYSÉE, MARDI 15 SEPTEMBRE 1981

15 SEPTEMBER 1981 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Monsieur le Secrétaire général,

- J'ai pris connaissance de votre note du 25 août appelant mon attention sur l'évolution nécessaire de notre système d'enseignement pour répondre à l'exigence d'une véritable égalité des jeunes devant l'éducation, et je vous en remercie.

- Les mesures arrêtées par le Gouvernement depuis le printemps, aussi bien pour remettre en cause certaines des décisions les plus contestables prises auparavant dans ce domaine, que pour préparer dans les meilleures conditions la prochaine rentrée scolaire, vont dans le sens que vous souhaitez.

- Il convient maintenant d'engager une nouvelle étape et de s'attaquer aux problèmes structurels de notre système éducatif, avec l'objectif de permettre à tous les jeunes, de la maternelle à la fin de la scolarité obligatoire, de bénéficier pleinement d'un service public qui corrige les inégalités, au lieu de les accentuer.

- De ce point de vue, comme vous le soulignez vous-même, le problème du collège et de son insertion dans l'école de base commune à tous les petits Français, est essentiel, son fonctionnement actuel étant notoirement insatisfaisant.

- Le ministre de l'Education nationale `Alain SAVARY` vient d'ailleurs d'indiquer qu'il s'apprête à engager, avec les partenaires concernés, parents et enseignants, un premier examen pour préparer les transformations indispensables en ce domaine. Celles-ci devront s'inscrire dans la perspective du grand service public, unifié et laïque de l'Education nationale qui demeure notre objectif à terme.

- Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire général, à mes sentiments les meilleurs.\